

4 novembre 2009

Destinataires : membres du personnel
enseignant

H1N1 : L'Université n'exigera pas de
certificat médical des étudiants en cas
d'absence

Chers collègues,

L'Université a pris la décision de ne pas exiger temporairement un certificat médical des étudiants qui présentent des symptômes grippaux pour justifier une absence à une évaluation. La décision a été prise en raison d'une transmission accrue du virus de la grippe A (H1N1).

La mesure est effective à compter d'aujourd'hui et sera maintenue jusqu'à nouvel ordre. Elle vise à la fois à limiter la propagation du virus et à ne pas surcharger un réseau de santé fort sollicité dans les circonstances.

L'Université met également en ligne une [déclaration d'absence liée à la grippe H1N1](#) à l'intention des étudiants. Il s'agit d'une déclaration volontaire, mais nous recommandons vivement à nos étudiants de la remplir. Cette déclaration pourra servir à justifier une absence à une évaluation (examen et travaux).

L'information recueillie restera confidentielle. Elle nous servira à mesurer l'ampleur de la maladie sur le campus et permettra aux autorités de la santé de suivre l'évolution des foyers d'écllosion. En cas d'absence à une évaluation, nous suggérons également à nos étudiants d'aviser leur enseignant.

Si vous-même présentez des symptômes grippaux, **nous vous encourageons vivement à rester à la maison et à prévenir votre unité**. Les facultés et les départements seront invités à faire rapport périodiquement sur l'état de l'absentéisme chez les membres de leur personnel enseignant et de leur personnel administratif et de soutien. En déclarant les motifs de votre absence, vous nous aiderez à avoir une cartographie la plus complète possible de l'évolution du virus H1N1 sur le campus.

Peu importe comment la situation évoluera au cours des prochaines semaines, permettez-moi de vous recommander à nouveau de faire preuve de souplesse et de jugement dans l'application de nos règles académiques.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire à grippe@umontreal.ca.
Ou visitez-nous au www.umontreal.ca/grippe.

Avec mes remerciements anticipés pour votre collaboration dans ce dossier qui sort de l'ordinaire.

Le provost et vice-recteur aux affaires académiques,

Jacques Frémont